



La cérémonie de remise du **Palmarès 2021 du Label Cadre de Vie « Villes et Villages Fleuris »** en Auvergne-Rhône-Alpes s'est tenue mardi 29 mars 2022 à l'Hôtel de Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette cérémonie était présidée par **Fabrice Pannekoucke**, Président d'Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme accompagné de **Sylvie Fayolle**, Vice-Présidente Déléguée au Tourisme de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et **Florence Duvand**, Conseillère régionale Déléguée aux stations thermales et Présidente du jury régional des Villes et Villages Fleuris

Devant près de 250 participants, Fabrice Pannekoucke a tenu à féliciter les équipes municipales qui œuvrent tout au long de l'année à l'embellissement de leurs communes et à remercier l'ensemble des acteurs de cet important réseau Villes et Villages Fleuris.

« Le Label Villes et Villages Fleuris participe activement à la dynamique d'embellissement des territoires et à l'amélioration de la qualité du cadre de vie nécessaire pour l'attractivité de nos communes.

*Les enjeux portés par l'Agence Régionale du tourisme à travers son engagement pour un Tourisme Bienveillant correspondent aux valeurs portées par les communes labellisées : le respect de l'environnement, la qualité de l'espace public, de l'accueil des visiteurs, favoriser le lien social et les initiatives écocitoyennes. » **Fabrice Pannekoucke***

Sylvie Fayolle, Vice-Présidente Déléguée au Tourisme de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et **Florence Duvand**, Conseillère régionale Déléguée aux stations thermales et Présidente du jury régional des Villes et Villages Fleuris ont récompensé **30 communes** soit pour leur accession au label 1 Fleur, pour leur progression dans le label 2 ou 3 Fleurs, pour l'attribution d'un prix spécial ou pour une proposition au Label 4 Fleurs.

Parmi les communes lauréates, **cinq communes ont reçu des prix spéciaux régionaux et trois communes sont nommées pour présenter leur candidature au Label 4 Fleurs auprès du Conseil National des Villes et Villages Fleuris.**

La commune de **Chamboeuf** a été mise à l'honneur cette année pour son accession au **Label 4 Fleurs**, le plus haut niveau du label.

Avec **518 communes labellisées**, **Auvergne-Rhône-Alpes est la 2^{ème} région la plus labellisée de France qui en compte près de 5000.**

L'événement a été ponctué de trois interventions techniques et prospectives :

- La qualité de vie : la vision du touriste est-elle celle de l'habitant en Auvergne-Rhône-Alpes ? par Christelle Lepoutre d'Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme
- Agir pour la biodiversité dans ma commune, comment favoriser et valoriser le vivant – par Hugues Mouret, Directeur d'Arthropologia
- Faire porter un nouveau regard sur la biodiversité et inciter les citoyens à participer à cette stratégie de protection par Fabien Puthod du Groupe Pic Bois.

Le palmarès et les interventions sont disponibles sur : <https://pro.auvergnerhonealpes-tourisme.com/marques-et-labels/villes-et-villages-fleuris/>



Credit photo : P.Pineau

LABEL 1 FLEUR



AUZON (43)
LE QUARTIER (63)
LE VILHAIN (03)
MARCILLY-LE-CHATEL (42)
MOLINET (03)
MONTCARRA (38)
PREMILHAT (03)
SAINT-MARTIN-LESTRA (42)
SATOLAS-ET-BONCE (38)
VULBENS (74)

LABEL 2 FLEURS



CESSY (01)
CLAIX (38)
CRANVES-SALES (74)
FEURS (42)
LA VERPILLIERE (38)
LE CHEYLARD (07)
POLIGNAC (43)
SAINT-DESIRAT (07)
SAINT-MENOUX (03)
SAINT-POURÇAIN-SUR-BESBRE (03)
SAINTE-SIGOLENE (43)
VITRAC (15)

LABEL 3 FLEURS



LE COTEAU (42)

PROPOSITION 4 FLEURS



ANNEMASSE (74)
GUILHERAND-GRANGES (07)
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE (69)

PRIX SPÉCIAUX 2021 DÉCERNÉS PAR LE JURY RÉGIONAL

GUILHERAND-GRANGES (07) : Prix spécial régional pour l'aménagement de la cour de l'école.

LE-CHAMBON-FEUGEROLLES (42) : Prix spécial régional pour l'engagement communal en matière d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

LE CHEYLARD (07) : Prix spécial régional du patrimoine bâti remarquable.

MONTMELIAN (73) : Prix spécial régional pour l'aménagement du cimetière.

PIERRE-BENITE (69) : Prix spécial régional pour la création de la ferme urbaine.



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Tourisme

Chargée du Dossier :

Céline COUDOUEL

Tél: 04 73 29 49 96 / 06 14 85 84 75

c.coudouel@auvergnerhonealpes-tourisme.com

Contact presse :

Corinne Boulegue

Tél : 04 73 29 49 46 / 06.61.27.27.45

c.boulegue@auvergnerhonealpes-tourisme.com